

Où nous trouver ?

L'équipe du Cap emploi 91 vous accueille sur **rendez-vous** du lundi au vendredi **de 9h à 12h30** et **de 13h30 à 17h00** sur ses 2 sites :

À savoir

Les Cap emploi ont une mission de service public, ils sont membres du service public de l'emploi et, à ce titre, sont :

- **Opérateurs du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP)**
- **Prescripteurs des contrats aidés**
- **Prescripteurs des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)**



CAP EMPLOI 91

Handicap, recrutement & maintien



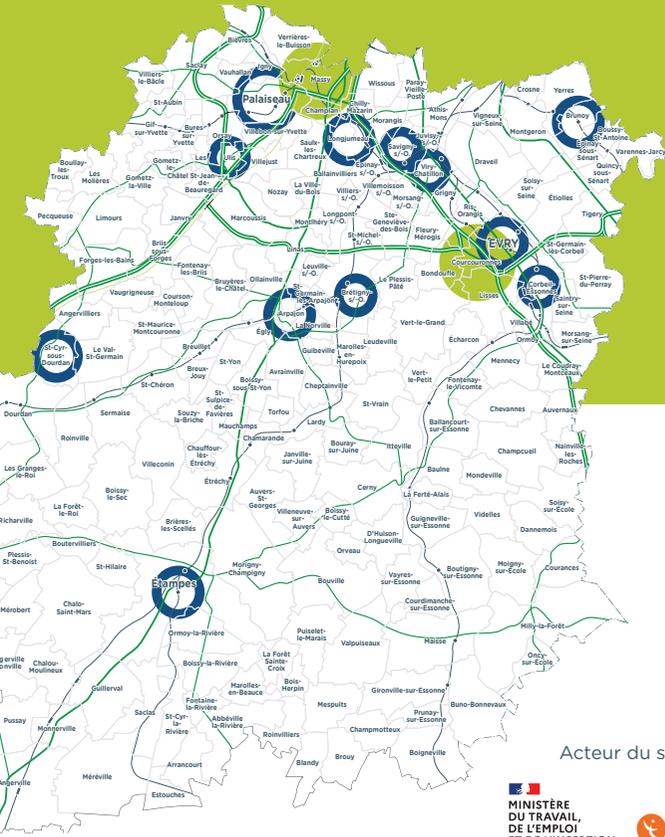
CAP EMPLOI 91

Site d'Évry
Immeuble Le Mozart
41 rue Paul Claudel
91000 Évry-Courcouronnes
Tél. 01 60 79 21 05

Site de Massy
2 ter avenue de France
91300 Massy
Tél. 01 69 75 11 50

Nous contacter par mail :

Pôle accompagnement vers l'emploi
contact@capemploi91.com
Pôle accompagnement dans l'emploi
maintien@capemploi91.com



Afin d'assurer un service de proximité aux personnes en situation de handicap et aux employeurs, nous délivrons également nos services au sein des agences Pôle Emploi du département.

“Areram Vie professionnelle 91”
Association gestionnaire

Handicap, Recrutement et Maintien

- Les Cap emploi pilotés par l'État, l'Agefiph*, le FIPHP** et Pôle emploi ont pour mission d'accompagner vers et dans l'emploi les personnes en situation de handicap et leurs employeurs.
- Une expertise au service de la sécurisation des parcours professionnels des personnes en situation de handicap.



www.capemploi91.com

Acteur du service public de l'emploi piloté par :



www.planete-communication.fr

Cap emploi, un réseau national de 97 organismes de placement spécialisé au service :

- Des **personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi** ou en voie de l'être ou prêtes à engager une démarche dans ce sens. Quel que soit leur statut : demandeurs d'emploi, salariés, agents de la fonction publique ou travailleurs indépendants.
- Des **employeurs privés et publics**, quel que soit leur effectif.

* Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées.

** Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

EMPLOI ET HANDICAP :
AVEC CAP EMPLOI,
METTEZ TOUTES LES
CHANCES DE VOTRE
CÔTÉ POUR :

- ▶ Réussir votre projet.
- ▶ Sécuriser votre parcours professionnel.
- ▶ Recruter et intégrer.

CAP EMPLOI
Handicap, recrutement & maintien



**Partenaire
de réussite
professionnelle**

Au service des personnes en situation de handicap

Notre équipe propose un service de proximité, entièrement individualisé par l'accompagnement d'un référent unique tout au long de votre parcours.

Un conseiller vous apporte des aides et conseils personnalisés à toutes les étapes de votre parcours :

- ▶ **Diagnostic** approfondi de la compensation, de l'aménagement, de la situation et des besoins des personnes dans le cadre de leur parcours professionnel.
- ▶ **Définition d'un projet professionnel** : Accompagnement à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet professionnel, notamment dans le cadre du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) tenant compte des contraintes liées au handicap.
- ▶ **Formation** : Validation et construction du parcours de formation. Accompagnement à la recherche de l'organisme de formation et du financement du projet.
- ▶ **Appui à la recherche d'emploi** : conseils pour la recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien de recrutement...), proposition d'offres d'emploi, mise en relation avec des employeurs du secteur privé ou public. Préconisation et mobilisation de mesures pour faciliter le retour à l'emploi (prestations, PMSMP, contrat aidé...).
- ▶ **Intégration** : suivi de l'embauche afin de s'assurer de la bonne intégration chez l'employeur et mettre en œuvre les adaptations nécessaires.

Au service des employeurs privés et publics

Notre équipe propose un diagnostic de la situation au regard de l'emploi des travailleurs en situation de handicap et vous apporte aides et conseils personnalisés pour le recrutement et l'intégration de collaborateurs en situation de handicap :

- ▶ **Appui au recrutement** : Qualification de la demande, analyse des postes à pourvoir et des profils recherchés. Information sur l'incidence du handicap en situation de travail et des moyens de le compenser.
- ▶ **Recherche et présentation de candidats** : Identification et proposition de profils de candidats en adéquation avec la demande formulée.
- ▶ **Bénéficiaire, sous conditions, des prestations et aides financières de l'Agefiph, du Fiphp et de l'État** en lien avec le handicap et en complément des dispositifs emploi/formation/santé au travail ouverts à tous.
- ▶ **Intégration** : suivi de la personne nouvellement embauchée et appui à la mise en œuvre des aménagements nécessaires.
- ▶ **Évaluation** des besoins d'adaptation de la situation de travail et d'intégration du collaborateur.

Au service des salariés, agents de la fonction publique, travailleurs indépendants et des employeurs privés et publics

Notre équipe vous accompagne dans l'ensemble de la démarche de maintien dans l'emploi ou dans la transition professionnelle dès la détection d'un risque d'inaptitude :

- ▶ **Analyse et évaluation de la demande** : diagnostic global de la situation dans le cadre d'une démarche concertée entre le salarié et l'employeur. Proposition d'entretiens individuels et de visites en entreprises. Identification des compensations nécessaires et du besoin d'accompagnement au regard de l'état de santé et/ou du handicap.
- ▶ **Recherche de solutions de maintien** : mobilisation d'aides et prestations spécifiques et/ou de droit commun, en lien avec les services de santé au travail, permettant d'identifier les solutions de maintien dans l'emploi.
- ▶ **Accompagnement à la mise en œuvre des solutions** : coordination de l'ensemble des acteurs et mobilisation de financements permettant la réalisation des actions identifiées.
- ▶ **Suivi durable** : suivi à 6 mois afin de consolider les actions entreprises avec l'employeur et la personne dans le cadre d'un maintien en emploi.

Au service des personnes en situation de handicap

Vous êtes en poste, en arrêt de travail ou non, et votre situation de santé vous oblige à envisager un nouveau projet professionnel. Vous souhaitez évoluer professionnellement et avez besoin d'un accompagnement spécialisé compte tenu de votre handicap. Dans le cadre du Conseil en Évolution professionnelle nous vous accompagnons dans votre démarche de transition ou d'évolution professionnelle :

- ▶ **Définition d'un projet professionnel** : formaliser et valider un projet professionnel réaliste et réalisable tenant compte du handicap et des besoins de compensation.
- ▶ **Construction du parcours de formation** : mobilisation d'aides de droit commun et/ou spécifiques et accompagnement à l'utilisation du Compte Personnel de Formation. Accompagnement le cas échéant à la mobilisation du CPF-Transition professionnelle.
- ▶ **Appui précoce à la recherche d'emploi et à l'intégration** sur un autre poste. En l'absence de solutions de maintien, mise en œuvre d'un accompagnement vers l'emploi.

EMPLOI ET HANDICAP :
AVEC CAP EMPLOI,
METTEZ TOUTES LES
CHANCES DE VOTRE
CÔTÉ POUR :

- ▶ Maintenir vos collaborateurs.
- ▶ Vous maintenir dans l'emploi.
- ▶ Évoluer et réussir votre transition professionnelle.

CAP EMPLOI
Handicap, recrutement & maintien



**Un
accompagnement
durable**